

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi 7 décembre 2020 à 19h30 par vidéoconférence avec webdiffusion interactive.

Sont présents :

Robert Chartier, conseiller n° 1  
Jean-Pierre Pouliot, conseiller n° 2  
Denis Vaillancourt, conseiller n° 4  
Gilles Asselin, conseiller n° 5  
Cedric Briggs, conseiller n° 6  
formant quorum sous la présidence de Jacques Drolet, maire.

Sont également présents :

Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier  
Maike Storks, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe  
Michael Ferland, urbaniste et inspecteur municipal

Est absent :

Loren Allen, conseiller n° 3

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
  - 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 5. CORRESPONDANCE**
  - 6. URBANISME**
    - 6.1. Rapports de l'urbaniste et inspecteur municipal
    - 6.2. Règlement numéro 372-2020 modifiant le règlement numéro 264-2008 sur le zonage - Second projet - Adoption
  - 7. ADMINISTRATION**
    - 7.1. Approbation des comptes et transferts
    - 7.2. Rapport des dépenses autorisées
    - 7.3. Déclarations d'intérêts pécuniaires
    - 7.4. Vérificateurs externes - Offre de service
    - 7.5. Destruction de documents
    - 7.6. Ressources humaines - Urbaniste - Contrat
    - 7.7. Ressources humaines - Jours fériés
    - 7.8. Ressources humaines - REER
  - 8. VOIRIE**
    - 8.1. Mandat à l'Union des Municipalités du Québec - Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2021
    - 8.2. Demande de prix 2020-06 - Rechargement du chemin Glen - Acceptation provisoire
  - 9. ENVIRONNEMENT**
  - 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
  - 12. LOISIRS ET CULTURE**
  - 13. VARIA**
    - 13.1. Demande de soutien financier - OASIS SANTÉ MENTALE
    - 13.2. Demande de soutien financier - Coopérative de soutien à domicile du Pays des vergers
    - 13.3. Moms Stop the Harm (MSTH) - La crise des surdoses
  - 14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
  - 15. LEVÉE DE LA SÉANCE**
-

**303-1220**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19h30. Le maire s'adresse aux personnes présentes.

---

**304-1220**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot, APPUYÉ par le conseiller Gilles Asselin et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en gardant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

---

**305-1220**  
**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une première période de questions.

---

**306-1220**  
**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu d'approuver les procès-verbaux des 28 octobre, 2 et 18 novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

---

**307-1220**  
**CORRESPONDANCE**

Aucun nouveau document à ajouter.

---

**308-1220**  
**URBANISME**  
**RAPPORTS DE L'URBANISTE ET INSPECTEUR MUNICIPAL**

Monsieur Michael Ferland, urbaniste, présente le rapport déposé de l'inspecteur pour les mois d'octobre et de novembre 2020.

**OCTOBRE**

Nombre de permis : 7

Valeur des travaux : 82 500 \$

**NOVEMBRE**

Nombre de permis : 13

Valeur des travaux : 1 397 000 \$

---

**309-1220**  
**URBANISME**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 372-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT**  
**NUMÉRO 264-2008 SUR LE ZONAGE - SECOND PROJET - ADOPTION**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vaillancourt, APPUYÉ par le conseiller Gilles Asselin et résolu d'adopter le second projet de Règlement numéro 372-2020 modifiant le règlement sur le zonage numéro 264-2008 concernant certaines catégories d'usage.

Des copies du projet ont été mises à la disposition du public sur le site Web de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

---

**310-1220**  
**ADMINISTRATION**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot, APPUYÉ par le conseiller Cedric Briggs et résolu :

- d'approuver la liste des comptes et transferts en date du 3 décembre 2020 au montant de 346 137,61\$, et d'autoriser le directeur général à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;
- d'approuver le transfert budgétaire de 10 000 \$ du 30 novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

---

**311-1220**  
**ADMINISTRATION**  
**RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES**

Le directeur général dépose le rapport des dépenses autorisées.

---

**312-1220**  
**ADMINISTRATION**  
**DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Les membres du conseil Robert Chartier, Cedric Briggs et Denis Vaillancourt ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires au conseil.

Tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

---

**313-1220**  
**ADMINISTRATION**  
**VÉRIFICATEUR EXTERNE - OFFRE DE SERVICE**

IL EST PROPOSÉ par Gilles Asselin, APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot et résolu:

- d'accepter l'offre de service de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 au montant total de 10 095 \$ plus taxes;
- de financer cette dépense à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le maire et le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

---

**314-1220**  
**ADMINISTRATION**  
**DESTRUCTION DE DOCUMENTS**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vaillancourt, APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot et résolu d'autoriser la destruction des documents mentionnés à la liste jointe à la présente résolution. Cette liste remplace celle jointe à la résolution #285-1120.

Adoptée à l'unanimité

---

**315-1220**  
**ADMINISTRATION**  
**RESSOURCES HUMAINES**  
**URBANISTE - CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite uniformiser les échelons salariaux de la directrice générale adjointe et de l'urbaniste.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu que le maire et le directeur général soient autorisés, pour et au nom de la Municipalité de Bolton-Ouest, à signer un nouveau contrat de travail avec monsieur Michael Ferland, urbaniste et inspecteur municipal.

Adoptée à l'unanimité

---

**316-1220**  
**ADMINISTRATION**  
**RESSOURCES HUMAINES**  
**JOURS FÉRIES**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot et résolu :

- que la veille de Noël et le Vendredi saint soient ajoutés aux jours fériés;
- d'autoriser le maire et le directeur général à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

---

**317-1220**  
**ADMINISTRATION**  
**RESSOURCES HUMAINES**  
**REER**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vaillancourt, APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot et résolu :

- qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la contribution REER de 4% prévue aux contrats de travail soit majorée à 5%;
- d'autoriser le maire et le directeur général à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

**318-1220**  
**VOIRIE**  
**MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**  
**ACHAT DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR**  
**L'ANNÉE 2021**

ATTENDU QUE la Municipalité de Bolton-Ouest a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2021 ;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel ;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles ;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au *Règlement sur la gestion contractuelle pour les ententes de regroupement* de l'UMQ, adopté par le conseil d'administration de l'UMQ ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure en solution liquide dans les quantités nécessaires pour ses activités ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu :

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure en solution liquide) nécessaire aux activités de la Municipalité pour l'année 2021 ;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée ;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer soit déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres ;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé ;

QUE la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants ; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres ;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité

---

**319-1220  
VOIRIE  
DEMANDE DE PRIX 2020-06 – RECHARGEMENT DU CHEMIN GLEN –  
ACCEPTATION PROVISOIRE**

Attendu la recommandation de monsieur Bruno Lortie, ingénieur;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par le conseiller Cedric Briggs et résolu :

- d'accepter provisoirement les travaux de réfection du chemin Glen;
- d'approuver le paiement d'un montant de 48 153.68\$ taxes incluses à l'entreprise Roger Dion & Fils 2006 Inc. réalisés dans le cadre de la demande de prix 2020-06;
- de financer cette dépense conformément à la résolution #259-1020;
- d'autoriser le directeur général à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

---

**320-1220  
ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

---

**321-1220  
SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

---

**322-1220  
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

Aucun dossier.

---

**323-1220  
LOISIRS ET CULTURE**

Aucun dossier.

---

**324-1220  
VARIA  
OASIS SANTÉ MENTALE**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot et résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à l'organisme OASIS SANTÉ MENTALE.

Adoptée à l'unanimité

---

**325-1220**  
**VARIA**  
**COOPÉRATIVE DE SOUTIEN À DOMICILE DU PAYS DES VERGERS**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu d'accorder une aide financière de 260 \$ à la Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers.

Adoptée à l'unanimité

---

**326-1220**  
**VARIA**  
**MOMS STOP THE HARM (MSTH) - LA CRISE DES SURDOSES**

CONSIDÉRANT QUE la crise des opioïdes est l'une des plus importantes urgences de santé publique de notre époque, avec un décès en moyenne toutes les deux heures et un bilan de plus de 16 360 morts depuis 2016 (janvier 2016 à mars 2020);

CONSIDÉRANT QUE d'autres pays ont considérablement réduit le nombre de décès liés à la drogue grâce à des réformes telles que la réglementation juridique des drogues illicites, afin de garantir un approvisionnement sécuritaire, et la décriminalisation de la consommation personnelle;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral a mentionné qu'il est trop tôt pour discuter de ces mesures tant qu'il n'y a pas de mesures complètes de soutien pour aider les gens à se rétablir;

CONSIDÉRANT QUE ce soutien est nécessaire, mais que des mesures qui sauvent des vies sont essentielles pour assurer que les gens survivent et aient effectivement accès à ce soutien;

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) a convenu que les données empiriques semblent indiquer que « la décriminalisation pour la simple possession est un moyen efficace de réduire les effets nuisibles de la toxicomanie sur la santé publique et la sécurité publique », ce qui a conduit le gouvernement à indiquer qu'il « délibère » maintenant sur la question de la décriminalisation;

Considérant que la crise des surdoses fait rage et montre peu de signes de Relâchement;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot et résolu :

- de demander au gouvernement du Canada de déclarer la crise des surdoses comme étant une urgence nationale de santé publique afin que l'enjeu soit pris au sérieux et reçoive un financement adéquat;
- de demander aussi au gouvernement du Canada de solliciter immédiatement le point de vue des personnes les plus touchées par cette crise et de rencontrer les provinces et les territoires pour élaborer un plan d'action pancanadien global en matière de surdoses, qui comprendra une gamme complète de mesures de soutien et prendra entièrement en compte les réformes adoptées par d'autres pays pour réduire de façon considérable les décès et la stigmatisation liés à la drogue, telles que la réglementation juridique des drogues illicites, afin de garantir un approvisionnement sécuritaire en produits de qualité pharmaceutique comme solution de rechange aux drogues toxiques

vendues dans la rue, et la décriminalisation de la consommation personnelle.

Adoptée à l'unanimité

---

**327-1220**  
**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une deuxième période de questions au cours de laquelle les personnes assistant à la diffusion en direct peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public de façon électronique avant le début de la séance.

---

**328-1220**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Gilles Asselin et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 21h07.

---

Jean-François Grandmont, OMA  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

Jacques Drolet  
Maire

**Attestation**

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Bonsoir à tous et bienvenue à votre assemblée du Conseil pour le mois de décembre.  
Good evening to All and welcome to the December sitting of your Council.

Comme vous savez, l'année 2020 fut perturbée de plusieurs façons. Depuis mars dernier, aucune réunion publique n'a eu lieu. De plus, il y a eu un manque d'effectifs à l'Hôtel de Ville de janvier à la fin de septembre. Cet état de fait nous a forcés à revoir plusieurs projets que nous avons conçus. Nous avons mis en place un système téléphonique avec Citam et amélioré notre site Internet, afin de pouvoir répondre à vos besoins. D'ailleurs ce système sera en opération 24/7 à partir du mois prochain. Notre initiative pour les commandes d'épicerie fut très appréciée et est toujours disponible. Nos réunions du Conseil virtuelles, comme celle de ce soir, sont suivies par plus de 100 personnes et vous pouvez maintenant communiquer avec nous en direct lors de ces rencontres.

As you know, year 2020 has changed our lives and our way of doing things. Since March, no public meeting was held. Also, we were short of staff until the end of September. These facts forced us to review many initiatives previously planned. To better answer your needs of information, we revamp our internet site and put in place a telephone system with Citam, which will be in operation 24/7 from next month. We also put in place a telephonic system for your grocery orders. With your comments, you informed us of your appreciation for this service, which is still ongoing. All our meetings are now virtual and are followed by more than 100 persons each month. Since last month, you can communicate directly with us during the meeting.

La pandémie du Covid 19 n'a pas ralenti et les dernières statistiques font état d'une augmentation fulgurante, à laquelle l'Estrie n'échappe pas. Le Premier Ministre Legault a annoncé que nous devons tous sacrifier nos grands rassemblements pour la période des Fêtes. Il est important que nous acceptions ce sacrifice additionnel, afin de nous protéger adéquatement. Heureusement, nous pouvons voir une lueur au bout du tunnel et ce n'est pas un train, mais bien un vaccin qui nous permettra un retour à la normale. Pour vos achats de Noël, pensez à encourager nos commerçants locaux. Eux aussi vous offrent l'achat en ligne, sans que vous passiez par Amazon ou eBay. Nos gouvernements font des efforts colossaux, afin de les soutenir financièrement avec nos dollars d'impôt à venir, pour qu'ils puissent continuer à nous servir dans les mois et années à venir. Nous pouvons faire la même chose, plutôt que d'envoyer nos dollars aux Américains. L'achat local c'est l'affaire de tous.

The Covid 19 pandemic is still going strong. Latest statistics are showing a sharp increase in our Estrie region and throughout Québec. Premier Legault are requesting that we reduce our family gatherings during the Holiday Period. It is important that we comply to adequately protect ourselves and our loved ones. Fortunately, we can see a light at the end of the tunnel and it is not a train, but rather a vaccine, which should permit us to return to a normal lifestyle. For your Christmas shopping, we should encourage our local merchants. They also offer online shopping, thus enabling you to send your money to American stores, using Amazon and Ebay. Our governments are supporting our merchants, with our future tax dollars, to enable them to be of service to

us, in the months and years to come. We should do the same and not to contribute to the economic revival of the American stores. Local purchasing should be the priority of us ALL.

Continuons de nous protéger, car nous préférons parler avec vous, plutôt que parler de vous. Please continue to protect yourself, as we prefer to talk to you, rather than talk about you.

Au nom de tous vos élus et de tout le personnel de l'administration, j'aimerais vous transmettre nos meilleurs vœux de Joyeux Noël et une merveilleuse Nouvelle Année 2021 remplie de bonheur et de Santé.

On behalf of all elected members and all our administration personnel, please accept our best wishes for a very Merry Christmas and a marvellous New Year 2021, which should be healthy and joyful.

Jacques Drolet  
Maire/Mayor

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST**

**SECOND PROJET  
RÈGLEMENT NUMÉRO 372-2020  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE NUMÉRO 264-2008 CONCERNANT  
CERTAINES CATÉGORIES D'USAGE**

- CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur le zonage numéro 264-2008 et ses amendements est en vigueur;
- CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut modifier un règlement de zonage en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- CONSIDÉRANT QUE ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;
- CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné le 2 novembre 2020 et que le projet de règlement a été déposé ;

**LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**Article 1 :**

Le texte du paragraphe a) *Vente au détail de biens de consommation (C1-1)* du premier alinéa de l'article 2.1.3.1 « Établissement commercial de détail », du Règlement sur le zonage numéro 264-2008 est remplacé par le suivant:

« Établissement de vente au détail ou location de biens de consommation tels : dépanneur, épicerie, boucherie, pâtisserie, comptoir de fleuriste, tabagie, centre de jardinage, marché public intérieur, produit du terroir, librairie, boutique de vêtements, boutique de chaussures, magasin de menus articles, pharmacie, meubles et appareils ménagers et autres établissements similaires ».

**Article 2 :**

À l'article 2.1.3.1 « Établissement commercial de détail », le paragraphe b) *Vente au détail de biens d'équipements (C1-2)*, est abrogé.

**Article 3:**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Bolton-Ouest, le \_\_\_\_\_ 2020.

---

Jacques Drolet, maire

---

Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier